



Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique

Ref.: SCBD/STTM/JW/VA/54779

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES

**22 Mai
2006**



RÉALISONS L'OBJECTIF DE 2010!

Le 19 mai 2006

NOTIFICATION¹

Objet: Demande d'informations sous forme d'études de cas ou enseignements à tirer et succès remportés dans la promotion de la conservation de la biodiversité et la génération de revenus pour les communautés autochtones et locales qui vivent sur des terres arides et sub-humides

Madame / Monsieur,

Par la présente, j'aimerais inviter les Parties à la Convention, les autres gouvernements et les organisations pertinentes à soumettre au Secrétariat des études de cas ou des enseignements à tirer sur les options qui ont été choisies lors de l'aménagement du territoire, afin de faire la promotion de la conservation de la biodiversité et de générer des revenus pour les communautés autochtones et locales qui vivent sur des terres arides et sub-humides.

Au paragraphe 11(a) de la décision VIII/2 sur la biodiversité des terres arides et sub-humides (disponible à l'adresse suivante <http://www.biodiv.org/doc/meetings/cop/cop-08/cop-08-decision-advance-en.pdf>), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a demandé au Secrétaire exécutif de préparer des propositions sur les options choisies pour l'utilisation des terres arides et sub-humides, afin de faire la promotion de l'importance de la conservation de la biodiversité des terres arides et sub-humides et la génération de revenus en découlant, y compris des options pour la gestion transfrontière et la gestion communautaire des ressources naturelles. Ces propositions seront basées, en partie, sur des expériences à succès et des enseignements à tirer. Sur la base de ces données, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir :

- Des études de cas portant sur des programmes innovateurs, des projets et/ou des initiatives qui combinent à la fois la conservation de la biodiversité avec la génération de revenus au profit des communautés autochtones et locales qui vivent sur des terres arides et sub-humides ;
- les conditions pré-requises pour le succès de ces études de cas.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la CDB et les correspondants nationaux pour le SBSTTA

À l'attention des organisations inter-gouvernementales, des organisations non-gouvernementales et des organisations autochtones.



Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement

Tel: +1 (514) 288-2220
Fax: +1 (514) 288-6588

Email: secretariat@biodiv.org
Web: www.biodiv.org

Centre de Commerce Mondial
413 rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Les Parties à la Convention, les autres gouvernements et les organisations pertinentes sont invités à soumettre leur information au Secrétariat, **au plus tard le 1^{er} octobre 2006**, et aussi à remplir le formulaire ci-joint.

Je tiens à vous remercier d'avance pour votre soutien continu envers la Convention et son travail et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

ANNEXE 1 – OPTIONS POUR L’UTILISATION DES TERRES

Formulaire pour la soumission d’études de cas et d’enseignements à tirer dans la promotion de la conservation de la biodiversité et la génération de revenus pour les communautés autochtones et locales qui vivent sur des terres arides et sub-humides

Information de base:

Nom du pays / nom de l’organisation:

Nom du Projet/du Programme/de l’Initiative:

Agence gouvernementale / Gouvernement:

Information supplémentaire disponible à l’adresse internet:

Type d’utilisation des terres

Terre cultivable

Pâturage extensif

Aire protégée

Terres humides

Terrain Résidentiel

Utilisation multiple

Autre (S.V.P. spécifier) _____

Régime foncier

Propriété individuelle

Location individuelle

Gouvernement

Communauté autochtone / locale

Secteur privé

Autre (S.V.P. spécifier)

Principaux partenaires

Gouvernement national

Gouvernement d’état / provisoire

Secteur privé

ONG

Communauté autochtone / locale

Autre (S.V.P. spécifier) _____

I. Conditions requises pour le succès du projet, du programme ou de l’initiative (facultatif)
II. Enseignements à tirer